



## **A Sénart, la nature est dans nos constructions...**

Depuis de nombreuses années, l'environnement est une préoccupation majeure dans l'aménagement de l'agglomération nouvelle de Sénart. Située à 30km au sud est de Paris, ce territoire regroupe sur 120km<sup>2</sup> (la surface de Paris et du Bois de Boulogne réunis) 10 communes en Essonne et en Seine et Marne . Depuis sa création l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart poursuit, en partenariat avec les collectivités locales , une politique d'aménagement durable ambitieuse aussi bien pour le développement des ses nouveaux parcs d'activités que pour ses nouveaux quartiers.

Symbole de cette politique volontariste : l'Ecopôle de Sénart, un site pilote soutenu par l'Etat et inscrit dans la politique d'Eco-Région qui totalise près de 300 hectares dont 180 hectares dédiés à l'accueil d'éco-activités. Un parc particulièrement bien desservi en bordure de la Francilienne et à proximité d'une gare RER qui intègre dans sa conception, sa mise en oeuvre et sa gestion les objectifs du développement durable.

Egalement exemplaire, la conception de ses nouveaux quartiers dont tous les programmes de logements bénéficient depuis 2006 de la certification « Habitat et Environnement » . Aujourd'hui, Sénart va encore plus loin et vise la réalisation de logements de plus en plus respectueux de l'environnement et performants en matière de consommation énergétique. Quatre éco-quartiers sont déjà en cours de réalisation.

Tous ces projets bénéficient d'un réseau de transport en commun performant qui sera complété d'ici 2011 par le Trambus « Tzen » Sénart-Corbeil , la première liaison de ce type en seconde couronne d'Ile-de-France.

Désormais, la construction d'une ville ne peut plus se concevoir sans prendre en compte les enjeux de préservation de l'environnement et d'économie des ressources, des principes fondamentaux depuis la création de l'agglomération nouvelle de Sénart.

Vos Contacts :

Marylin Huteau  
Directrice du marketing et de la Communication  
Tél. : 33(0)1 64 10 15 64 [mhu@epa-senart.fr](mailto:mhu@epa-senart.fr)

Frédéric CAVAN  
Directeur du Développement et des Activités  
Tél. : 33(0)1 64 10 15 02 [fca@epa-senart.fr](mailto:fca@epa-senart.fr)

Etablissement Public d'Aménagement de la Ville nouvelle de Sénart  
La Grange – la Prévôté  
77547 Savigny-le-Temple Cedex  
Tél. : 33(0)1 64 10 15 15 Fax : 33(0)1 64 10 15 16  
[www.epa-senart.fr](http://www.epa-senart.fr)      [www.thinksenart.com](http://www.thinksenart.com)